

L'irrigation des vignes, une solution critiquée

De la Provence au Languedoc, le recours à cette pratique s'accroît, alors que la ressource en eau se raréfie

REPORTAGE

SAINT-ÉTIENNE-DES-SORTS (GARD) -
emoyée spéciale

Tout est désormais en place pour irriguer les vignes de Saint-Étienne-des-Sorts, dans le Gard : le gros tuyau flottant qui aspire l'eau du Rhône, la station de pompage flambant neuve, puis le bouquet de tuyaux noirs qui grimpe sur les coteaux et déploie, rangée après rangée, leur tentaculaire goutte-à-goutte. Inauguré en avril, ce nouveau réseau permet d'apporter l'eau à quelque 400 hectares de vignoble. Il vient généraliser une pratique qui se résumait jusqu'alors à quelques forages et bricolages individuels, soumis chaque été aux arrêts sécheresses. En ce mois de mai, une grande partie du Gard est déjà en alerte renforcée, et le secteur voisin de la Cèze aval, en crise. « Le projet tombe à point », souffle David Genty, vice-président de l'Association du terroir des 3 châteaux, qui regroupe les quarante-six propriétaires adhérents au projet. Grâce à l'eau du Rhône, plus abondante, les viticulteurs échappent aux restrictions sur l'irrigation. « La vigne est définitivement souffrante, on a commencé à arroser en avril », précise M. Genty.

Pourtant bien adaptée aux climats chauds et secs, cette culture méditerranéenne arrive, avec le réchauffement, à ses limites. « La vigne a besoin de très peu d'eau. Mais même ce très peu, on ne la plus : il manque les pluies d'avril, l'orage de juillet et du 15 août », poursuit le viticulteur. Dès lors, l'irrigation est censée compenser ce climat qui change, remplacer ces pluies qui ne tombent plus au bon moment, quand la vigne doit s'enraciner et fructifier. Et tant pis si cela augmente les coûts de production et les heures de travail.

« C'est une question de survie. Sans eau, ce vignoble ne serait pas replanté », assure David Genty en montrant des tas de ceps morts au milieu d'une parcelle arrachée. On ne gonfle pas la production, on veut juste maintenir des rendements proches du plafond de l'AOC [appellation d'origine contrôlée], de 40 à 50 hectolitres par hectare, et garantir des raisins de qualité. »

Forages et retenues d'eau

Vendanges deux semaines plus tôt qu'avant 1980, rendements diminués par les sécheresses et les fortes chaleurs, dépérissements, hausse de la teneur en alcool, baisse de l'acidité... Les effets du changement climatique sur la vigne sont aujourd'hui bien documentés. Dans sa « Stratégie face au changement climatique », publiée en février, la filière viticole présente l'irrigation comme un des leviers d'adaptation, appelant au développement de réseaux et de stockages d'eau. Sur le terrain, cette solution est de plus en plus perçue, dans le sud de la France, comme la première réponse au réchauffement, condition sine qua non de la pérennité du vignoble.

Depuis quelques années, cette dynamique s'accompagne d'une levée des barrières réglementaires. L'irrigation de la vigne est autorisée depuis 2006 sous certaines conditions. Cet été, pour la première fois, elle pourra être arrosée après le 15 août. Dans les AOC, il est de plus en plus souvent permis de déroger à l'interdiction d'irriguer à partir du 1^{er} mai. En parallèle, les projets de nouveaux réseaux d'irrigation prospèrent de la Provence à l'Occitanie, soutenus jusqu'à 80 % par des subventions publiques. Si la vigne boit peu, et que le goutte-à-goutte permet d'économiser l'eau, les surfaces irriguées sont en nette progression. Au niveau national, elles se sont ainsi accrues de 31 % entre 2010



La station de pompage de l'eau du Rhône, à Saint-Étienne-des-Sorts (Gard), le 10 mai. PHOTOS : SAMUEL BOLLENDORFF/AGENCE VU POUR « LE MONDE »



David Genty (à gauche), viticulteur à Vénéjan (Gard), sur le Domaine de Bellefeuille, le 10 mai.

Cette culture méditerranéenne arrive, avec le réchauffement, à ses limites

2020, pour atteindre 7 % du vignoble – encore loin derrière les pays d'Europe du Sud (20 % à 25 % en Espagne ou en Italie) ou d'autres continents (autour de 90 % au Chili, en Argentine, aux États-Unis, en Australie, en Afrique du Sud...). Néanmoins, dans le sud de la France, cette part est bien plus élevée : les vignes irriguées couvrent 20 % du vignoble du Languedoc et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, et même 50 % dans les Bou-

ches-du-Rhône. Dans ces régions, la vigne connaît la plus forte progression de surfaces irriguées.

Non loin du Gard, entre la Drôme et le Vaucluse, le projet Hauts-de-Provence rhodanien doit faire venir l'eau du Rhône pour substituer les prélèvements dans les rivières en déficit, et irriguer jusqu'à 14 000 hectares supplémentaires, en majorité de vignes.

Dans le Languedoc, la vigne représente plus de 90 % des surfaces nouvellement irriguées ces dernières décennies. L'Hérault a reporté des besoins d'irrigation pour 23 000 hectares supplémentaires. L'Aude en a recensé presque autant. Dans les Pyrénées-Orientales, écrasées par une sécheresse exceptionnelle, la chambre d'agriculture recense au moins trois projets de nouveaux réseaux.

Partout, on cherche de nouvelles ressources « sécurisées », qui échappent aux déficits et à la lit-

nie des restrictions d'eau : forages, retenues d'eau, réutilisation des eaux usées... Le Rhône, encore abondant, est fortement mobilisé. Depuis 2012, le projet Aqua Domitia, piloté par la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc (BRL), conduit l'eau du fleuve jusqu'aux portes des Pyrénées, entre Montpellier et Narbonne. Sans risque pour la ressource, selon son directeur, Jean-François Blanchet : « Sur l'ensemble du bassin-versant du Rhône, BRL ne prélève que 0,25 % du volume écoulé à la mer. On a la garantie d'une ressource disponible sur au moins cinquante à cent ans. » Une récente étude de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse estime néanmoins que le débit estival du Rhône devrait diminuer

« On peut se demander si la vigne, culture non alimentaire fortement exportée, est une priorité »

ALEXIS GUILPART
Franco Nature
Environnement

de 33 % entre 1960 et 2055, et que les prélèvements pourraient atteindre 30 %, voire 40 % de son volume d'écoulement lors des années les plus sèches.

Une chose est sûre : il sera impossible d'amener l'eau partout. L'irrigation de la vigne pourrait, peu à peu, redessiner le paysage agricole, en fonction des inégalités d'accès à la ressource. Celle-ci engendre de nouvelles concurrences, de nouvelles opportunités, dont certains seront exclus. Dans le Gard, par exemple, le nouveau réseau, ouvert à tous en phase d'étude, ne peut plus accueillir d'autres viticulteurs. Outre cette question d'équité, l'irrigation de la vigne essuie d'autres critiques. « Dans un contexte de tension croissante sur le partage de l'eau, on peut se demander si la vigne, culture non alimentaire, fortement exportée, est une priorité par rapport à des cultures de première nécessité », souligne Alexis Guilpart, animateur du réseau eau de France Nature Environnement.

« Solution de dernier recours »

Par ailleurs, le choix de soutenir des rendements par l'irrigation, en pleine crise de surproduction, est aussi questionné. En février, l'Etat a promis une aide de 160 millions d'euros pour distiller des centaines de milliers d'hectolitres de vin en alcool, afin de désengorger les marchés. Certains vignobles bénéficient d'une double subvention, d'abord pour irriguer, ensuite pour distiller. Ces demandes de distillation portent essentiellement sur des vins régionaux rouges de faible qualité.

« L'irrigation de la vigne peut être une solution de dernier recours, mais avec des conditions strictes, notamment pour des vins de qualité qui se vendent bien, souligne Jean-Marc Touzard, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Mais aussi, avec une ressource durable, de la concertation, des solutions sobres, des pratiques agrobiologiques pour ne pas polluer l'eau, et une flexibilité pour pouvoir diversifier les cultures sur le même réseau. » Enfin, elle ne doit pas occulter le panel d'autres solutions, dont dépend entièrement la viticulture non irriguée : ombrages, couverts végétaux, cépages résistants à la sécheresse, apport de matière organique dans les sols...

Pour Louis Julian, viticulteur installé depuis cinquante ans à Ribaut-le-Tavernes (Gard), membre de la Confédération paysanne, c'est avant tout « un changement de pratiques des viticulteurs » qui doit être soutenu. Lui a choisi une irrigation ponctuelle et minimale – « 300 mètres cubes à l'hectare, pour remplacer l'orage d'été », contre 500 à 1 000 mètres cubes généralement. Ses sols sont emherbés, paillés l'été, et il leur apporte résidus de vinification ou bois de taille broyés. « J'ai passé toute ma vie à remettre de la vie dans mes sols, à les rendre poreux et à éviter l'évaporation, explique-t-il. Aujourd'hui, quand il pleut, ma terre boit tout, alors que ça ruisselle chez les voisins. La priorité, c'est de retenir l'eau dans nos sols. »

ANGELA BOLIS